

Non au projet de Constitution Européenne Oui à l'Europe

Le débat sur la Constitution européenne est d'importance. Plus que cela, il est nécessaire et sain. Il s'agit de se prononcer sur une *loi fondamentale* pour l'Europe et les Européens. Il est donc légitime que chacun s'exprime. Ne l'oublions pas, 300 millions de citoyens sont concernés par ce document de plus de 300 pages. La longueur du texte, inhabituelle s'agissant d'une Constitution, provient directement du nombre de domaines concernés : les institutions européennes et leur fonctionnement certes, mais également, de façon aussi étonnante qu'inquiétante, l'orientation précise des politiques économiques et monétaires sans que les politiques sociales, elles, ne fassent l'objet d'une même attention. Cette *loi fondamentale* n'est pratiquement pas amendable. Elle ne sera révisable que si tous les Etats à l'unanimité le demandent ! Je ne pense pas que ce soit demain la veille.

Ce texte arrime « durablement » la construction européenne à la vision restrictive du libéralisme. Il reste dans le droit fil des évolutions malheureuses portées par l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) actuellement en négociation à l'OMC. L'article I.3 du projet de Constitution sacralise, en les constitutionnalisant, le marché et la concurrence libre et non faussée ; principes désormais incontournables que devront respecter à l'avenir toutes les décisions européennes. Du coup, la justice sociale, l'environnement et l'ensemble des politiques publiques se retrouvent soumis à la logique marchande et concurrentielle. Seule une Europe volontaire pourra imposer plus de justice face à la mondialisation libérale. Ce projet de Constitution n'y consent pas.

Là où nous, socialistes, étions en droit d'espérer une Constitution qui permette plus de justice sociale et fiscale entre les différents Etats composant l'Union, qui instaure un véritable Gouvernement économique pour faire contre-poids à la déréglementation et à la privatisation des services publics, règne désormais l'ultra libéralisme avec son cortège d'inégalités sociales et territoriales, son chantage à la récession sociale et à la délocalisation. Ce projet veut nous faire admettre ces valeurs capitalistes et libérales !

Dans nos rangs on nous dit que sans cette Constitution, c'est le traité de Nice et ses turpitudes qui vont s'appliquer. Nous aurions donc à choisir entre la peste et le choléra ! Comment une telle alternative pourrait-elle susciter l'enthousiasme des populations nécessaire à l'Europe ? Je pense qu'il existe un espace temporel suffisant pour redéfinir ce traité établissant une Constitution pour l'Europe. Le traité de Nice est déjà en vigueur et le texte constitutionnel ne sera applicable, s'il est approuvé, que fin 2006.

Nos convictions socialistes ne se retrouvent pas dans ce texte. Tous ceux qui, sur le terrain, dénoncent dans un grand élan de démagogie, la privatisation passée de France Télécom, la fermeture des bureaux de poste, la privatisation d'EDF/GDG, la disparition programmée des services publics, la disparition des valeurs mutualistes et du mouvement associatif, etc..., tout en militant pour le « oui » me semblent enfermés dans une double contradiction : avec eux même tout d'abord et avec l'Europe ensuite qu'ils disent vouloir pour nous, certes, mais aussi, pour les générations futures.

Souvenons-nous de la campagne que nous avons menée pour les élections européennes sur l'idée d'une Europe sociale. Elle nous a permis de gagner. Arrêtons de décevoir en permanence nos électeurs. Il n'y a pas de honte à dire que ce projet de traité ne nous convient pas. Il institue les règles du marché et rend improbable toutes les politiques sociales volontaristes. Nous voulons mieux dans l'intérêt de tous.